



Déclaration préalable au CTA du 28 juin 2022

Monsieur le Recteur, mesdames et messieurs les membres du CTA.

Plusieurs points figurent aujourd'hui à l'ordre du jour de cette instance.

Nous examinons enfin la revalorisation des personnels administratifs de catégorie C, les plus nombreux et les moins bien payés.

Dans un contexte économique particulièrement difficile, peut-on vraiment se réjouir d'une revalorisation certes rétroactive, mais qui reste partielle, et qui est loin d'être comparable à l'ampleur de celle qu'à connu les catégories supérieures en début d'année ? Nous espérons vivement que d'autres revalorisations indiciaires leur seront appliquées dans un très proche avenir.

Le ministre a annoncé dans la presse une revalorisation des personnels enseignants en début de carrière et la rémunération de tâches nouvelles. Il faut l'informer que le budget de l'Etat ne suffira pas à indemniser l'investissement volontaire si toutes les tâches bénévoles des enseignants sont prises en compte. C'est ignorer la réalité de terrain, et cela est même choquant pour toutes et tous les enseignants impliqués depuis plusieurs décennies dans leurs métiers et épuisés par 2 années de crise sanitaire où le maximum d'implication leur a été demandé.

Aujourd'hui, et comme le revendique l'UNSA depuis de trop nombreuses années, seule une revalorisation conséquente et immédiate du point d'indice pourrait répondre à l'urgence économique dans laquelle sont l'ensemble des personnels, dont certains, notamment les plus jeunes, sont rattrapés par la hausse du SMIC.

La revalorisation annoncée sera finalement de 3,5%, loin des 10% revendiqués par l'UNSA et loin de l'inflation qui est aujourd'hui estimée à près de 6% par an. Cette revalorisation suffira-t-elle à redonner de l'attractivité à la fonction publique dans une perspective de plein emploi ? On peut en douter.

Sur le rapport social unique et le focus sur l'égalité professionnelle

En préambule, nous souhaitons rappeler que l'égalité femme/homme est une des valeurs qui structurent l'action de l'UNSA Education. L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est un enjeu pour l'avenir de notre société.

Si nous saluons la nouvelle volonté affichée par l'administration lors du groupe de travail préparatoire, de partager ses bases de données et de travailler sur la pertinence des indicateurs à observer. Nous

rappelons également que seuls des moyens concrets dédiés à la mise en place de ce plan d'égalité professionnelle permettront d'avancer en ce sens.

L'UNSA Education continuera à être vigilante lors des différentes étapes de la mise en place de ce plan, dans l'intérêt des personnels.

Sur la formation continue

Pour l'UNSA Education, l'Ecole Académique de la Formation Continue doit mettre les personnels au centre du système et répondre aux besoins de formation de chaque agent-e.

De plus, l'EAFc, doit penser le parcours de formation continue de l'ensemble des personnels quel que soit leur métier, et augmenter les offres de formation inter-métiers, inter-catégorielles. Une formation moderne ancrée dans son temps et en lien étroit avec la Recherche, cela nécessite de l'ingénierie, un fort réseau de formateurs et formatrices, donc des moyens humains.

Le constat de la baisse d'inscrits et de présents lors des journées de formation continue s'explique en partie par le non remplacement des personnels lors de leur absence. Les enseignants préfèrent être devant leurs élèves afin de ne pas les pénaliser. Quant aux autres catégories de personnels comme les administratifs, les personnels sociaux et de santé, les ITRF... etc, lorsqu'ils s'absentent, ils retrouvent à leur retour l'ensemble des tâches non faites à rattraper.

Rien ne sert de développer des formations si à la fin elles sont annulées faute de pouvoir remplacer les professionnels à qui elles s'adressent.

Rappelons toutefois ici que l'UNSA Éducation défend la formation continue sur le temps de service. Si chacun.e veut s'auto-former, ou se former hors de son temps professionnel, ce ne peut être que sur la base du volontariat.

L'UNSA Education revendique la valorisation des formations afin de permettre à tous·tes d'envisager une évolution de carrière. Un système de valorisation de compétences acquises nous semble être une piste.

Suite à la présentation faite lors du conseil académique de formation. Nous demandons que la formation s'inspire de CANOPE en intégrant la notion de **flexibilité et de parcours personnalisé**. La construction de son propre parcours de formation doit également être possible en utilisant les dispositifs de formation à l'initiative de l'agent-e. Enfin, le développement d'un réseau de proximité que nous portons se retrouve dans les **formations par bassin** et l'augmentation du vivier de formateur·rices. L'UNSA Education valide l'augmentation du vivier de formatrices et de formateurs envisagées par l'EAFc.

Les personnels du 1^{er} degré doivent être traités comme les autres : il n'est pas admissible qu'on ne leur propose que des formations « Plan Maths » et « Plan Français ». Un·e professeur·e des écoles doit pouvoir se former comme les autres personnels !

L'UNSA Education revendique que tous les personnels soient formés de manière égalitaire, car tous les personnels de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur, sans exception, doivent être reconnus et respectés.

Je vous remercie de votre écoute.